



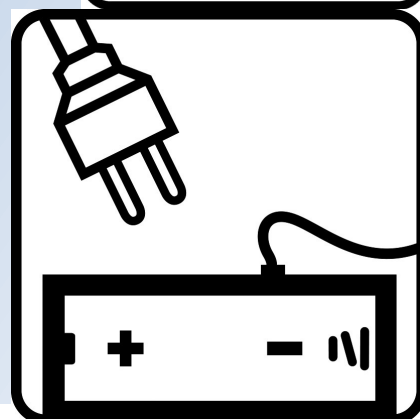
Calendrier de recyclage et des déchets

Mars 2022

Commune municipale de Worben
Hauptstrasse 19
3252 Worben



032 387 20 50
info@worben.ch
www.worben.ch





Éviter, réparer, recycler

Produit en 5 secondes, utilisé pendant 5 minutes, 500 ans comme déchet dans la nature : tel est le cycle de vie classique du plastique à usage unique. Plus de 350 millions de tonnes de plastique sont fabriquées chaque année; et la tendance est à la hausse. Les conséquences sont fatales : chaque minute, l'équivalent d'un poids lourd plein de plastique finit dans la mer, polluant les plages et étouffant la faune et la flore marines.

En Suisse aussi, la nature est parsemée de déchets. Les Suissesses et les Suisses utilisent chaque jour environ un million d'emballages de plats à emporter ; tous ne sont malheureusement pas éliminés comme il faut. Plus de 50 tonnes de déchets plastiques atterrissent dans le lac Léman chaque année. Rien que ça. Cela correspond à près d'un million de flacons de gel douche. Le plastique est principalement composé de pétrole, contribuant ainsi de manière considérable au réchauffement climatique.

Une chose est sûre : les déchets sont produits partout. À Worben, nous recyclons environ 1200 tonnes de déchets par an. Bien entendu, la solution la plus écologique serait de ne plus produire de déchets du tout. Voici quelques conseils pour éviter certains déchets ; non seulement vous préservez la nature, mais vous faites aussi des économies en réduisant vos taxes sur les déchets.

Trier et éviter

La meilleure forme de déchet est d'éviter d'en produire, car la préparation en vue d'une réutilisation (p. ex. la réparation) et le recyclage des déchets sont également énergivores. Triez vos déchets recyclables, tels que boîtes de conserve, bouteilles de boissons en PET et verre. La réutilisation est un élément clé afin d'éviter les déchets : c'est à cela que servent les systèmes de conditionnement à usage multiple. Autre moyen d'éviter la création de déchets : le don ou la revente (p. ex. vêtements de seconde main, véhicules d'occasion, etc.). Vous pouvez également réduire vos déchets en appliquant un autocollant « Pas de publicité » sur votre boîte aux lettres ou en favorisant les appareils à chargeur électrique au lieu de ceux à piles.

Préparation à la réutilisation

Lorsqu'un objet est déjà devenu un déchet, celui-ci doit être conditionné de façon à pouvoir être réutilisé. Pour cela, les produits ou composants de produit sont contrôlés, nettoyés ou réparés. Ils sont ainsi préparés pour pouvoir être réutilisés aux mêmes fins auxquelles ils étaient destinés initialement, et ce, sans autre conditionnement. Exemple : le tri, le nettoyage et la réparation de vêtements provenant des conteneurs de collecte ; ils sont ensuite, entre autres, donnés (ex. : Repair Café Biel/Bienne).

Recyclage

Selon le principe de l'économie circulaire, le recyclage désigne toute opération de valorisation grâce à laquelle les déchets sont transformés en produits ou matériaux destinés aux fins initiales ou à une utilisation différente. De cette façon, les ressources sont réintroduites dans le circuit. La récupération de ces ressources est énergivore ; parfois, de nouvelles ressources sont nécessaires à la fabrication de nouveaux produits. Deux bons exemples de recyclage sont les produits fabriqués à base de papier recyclé ou le recyclage « bottle-to-bottle » des bouteilles en plastique.

«Autre valorisation»

Cela inclut notamment la valorisation énergétique, à savoir la combustion de déchets pour générer de l'électricité et de la chaleur.

Élimination de déchets

Lorsque toutes les options ont été exploitées, les déchets peuvent être éliminés. Les substances résiduelles comme les poussières toxiques provenant de filtres doivent la plupart du temps être déposées dans des espaces souterrains sûrs. Ceux-ci doivent être munis de dispositifs de sécurité afin d'éviter toute infiltration dans la nappe phréatique.

Ces quelques conseils vous permettront d'intégrer la protection de l'environnement dans votre quotidien.



Point de collecte de déchets divers

Objekts que vous pouvez déposer au point de collecte

Quoi?	Comment?
Verre	• Verre trié par couleur • Retirer au préalable les matières étrangères (couvercle, bouchon, etc.) • Pas de bouteilles en PET • Pour les vitres de fenêtres, voir sous « Porcelaine / argile »
Huiles usées	• Huiles alimentaires et de moteur : prière de séparer strictement • Ne pas verser dans le réseau d'égouts !
Fer blanc / aluminium	• Nettoyé, aplati, sans enveloppe papier • Uniquement de l'aluminium propre • Retirer au préalable les matières étrangères (pas de poches de conservation)
Piles ménagères, piles boutons	Propres, en vrac
Ampoules économiques, tubes fluorescents, LED	Intacts
Déchets électroniques	• Appareils de bureau, de télécommunication, d'informatique, de divertissement, petits électroménagers, etc. • Pas de grands appareils électroménagers (réfrigérateur, etc.) ; ceux-ci sont à déposer chez Edi Lyss, Sortec Aarberg, etc.
Papier	• Pas de plastique • Pas de sacs en papier
Carton	• Aplatis, ouverts, pliés • Retirer le plastique et les bandes adhésives • Pas de carton plastifié (p. ex. Tetra Pak) • Pas de matériel d'emballage ou de rembourrage (p. ex. polystyrène)
Métal / ferraille	• Métal et/ou ferraille uniquement • Pas de plastique (p. ex. vélos sans pneus, selle, etc.)
Batteries de voiture	• Propres • Intactes
Bouteilles de boissons en PET	• Aplaties • Pas de bouteilles d'huile, de vinaigre, de lait ou de flacons de shampoings
Textiles / chaussures	• Uniquement dans des sacs plastiques spécifiques d'organisations caritatives ou dans des sacs à ordures propres. • Chaussures par paires et nouées dans des sacs plastiques.
Capsules Nespresso / de thé	En vrac dans le conteneur désigné
Porcelaine / argile	• Vitres de fenêtres • Propres, retirer tous les matériaux étrangers • Pas d'emballage plastique
Plastique	• Bouteilles d'huile, de vinaigre, de lait ou flacons de shampoing, Tetra Pak, etc. (en savoir plus sur www.worben.ch) • Uniquement dans les sacs de collecte



Point de collecte de déchets divers

Collecte de plastique depuis le 1er janvier 2021

En Suisse, chaque personne consomme environ 125 kg de plastique par an, dont 45 kg d'emballages. 80 % finissent encore à la poubelle et sont incinérés, alors que le plastique est une matière première précieuse. Grâce aux techniques modernes, il peut être recyclé, ce qui permet d'économiser de l'énergie et de réduire la consommation de pétrole brut.

Les sacs de collecte correspondants sont disponibles auprès du secrétariat communal de Worben.

Point de vente des sacs de collecte	Secrétariat communal de Worben
Coût des sacs de collecte 17 L (1 rouleau à 10 sacs)	Fr. 10.00
Coût des sacs de collecte 35 L (1 rouleau à 10 sacs)	Fr. 19.00
Coût des sacs de collecte 60 L (1 rouleau à 10 sacs)	Fr. 32.00

Que faut-il mettre dans le sac de collecte de plastique?

- Films de toutes sortes : sacs de transport, films pour magazines, films en pack de six, sacs de caisse, etc.
- Bouteilles en plastique de toutes sortes : lait, huile, vinaigre, boissons, shampoings, produits détergents, adoucissants, etc.
- Plateaux thermoformés : emballages d'œufs et de biscuits, plateaux de fruits et de viande, etc.
- Seaux, pots de fleurs, plateaux, pots de yogourt, etc.
- Matériaux composites tels que ceux pour la charcuterie et l'emballage du fromage
- Cartons à boissons (Tetra Pak)

Que faut-il encore mettre dans le sac poubelle?

- Jouets, tuyaux de jardin ou similaires
- Emballages très sales de produits à griller avec marinade
- Emballages avec contenu résiduel

Grâce au sac de collecte, les déchets plastiques peuvent être triés au lieu de finir dans le sac poubelle. Les ordures ménagères sont ainsi réduites; quant à l'environnement et aux ressources naturelles, elles sont préservées.

HEURES D'OUVERTURE DU POINT DE COLLECTE DE DÉCHETS Hauptstrasse 19, 3252 Worben

Lundi:	08.00 - 12.00 Uhr	fermé
Mardi:	fermé	13.30 - 18.00 Uhr
Mercredi:	fermé	fermé
Jeudi:	fermé	fermé
Vendredi:	08.00 - 12.00 Uhr	fermé
Samedi:	08.00 - 12.00 Uhr	

Fermé le dimanche et les jours fériés.

Le dépôt d'ordures hors du point de collecte est interdit.



Ordures ménagères et objets encombrants

Déchets destinés au ramassage des ordures

Quoi?	Comment?	Quand et où?
Ordures ménagères	• Dans des sacs taxés Müve ou des sacs à ordures munis de vignettes. • Les vignettes pour container s'appliquent uniquement aux commerces et aux industries. • Les containers pour immeubles collectifs doivent uniquement contenir des sacs taxés.	Chaque vendredi Début du ramassage dès 7 h 15 En raison du risque de dommages causés par les animaux, le dépôt des déchets avant le jour du ramassage est interdit.
Petits objets encombrants	• Poids max. 18 kg • Munis d'une vignette Müve correspondante	Chaque vendredi Début du ramassage dès 7 h 15 En raison du risque de dommages causés par les animaux, le dépôt des déchets avant le jour du ramassage est interdit.
Objets encombrants		Müve AG, 2503 Bienne ou collecte d'objets encombrants de la commune de Worben La collecte d'objets encombrants a lieu chaque année au mois d'octobre. Veuillez tenir compte des détails figurant sur la fiche d'information.

Si les jours de ramassage tombent sur des jours fériés, les dates de remplacement sont indiquées dans la feuille officielle d'Aarberg ainsi que sur le site Internet de l'administration communale de Worben.

PETITS ET GRAND OBJETS ENCOMBRANTS

S'applique à tous les objets

- 1 à 2 chaises
- Table de nuit
- Placard, par compartiment/porte
- Carton, dimensions max. 50 x 50 x 50 cm
- Carton, dimensions max. 100 x 50 x 50 cm
- Cadre de lit
- Tapis enroulé, largeur max. du rouleau 1,5 m
- Matelas simple/double
- Sommier simple/double
- Fauteuil, par place
- Canapé, par place
- Skis, par paire

2 vignettes par volume de 250 L

- 1 vignette
- 1 vignette
- 1 vignette
- 1 vignette
- 2 vignettes
- 2 vignettes
- 2 vignettes
- 2 / 3 vignettes
- 2 / 3 vignettes
- 2 vignettes
- 2 vignettes
- 1 vignette

Les vignettes Müve sont disponibles dans les points de vente suivants : cafétéria du Seelandheim Worben, filiales MIGROS et COOP, filiales DENNER et offices postaux.



Autres déchets

Autres déchets

Quoi?	Comments?	Quand et où?
Pneus	En cas d'achat de pneus neufs	Point de vente ou Müve AG, 2503 Bienne
Pierres, gravats	À ses propres frais	Ramassage par camion benne
Déchets combustibles encombrants	À ses propres frais	Brocante, Armée du salut Berne, Müve AG, 2503 Bienne ou ramassage ordinaire des ordures (ne pas oublier les vignettes)
Médicaments	Dans l'emballage original ou avec étiquetage bien visible	Drogueries, pharmacies, médecins
Déchets spéciaux	Dans l'emballage original ou un emballage étanche avec étiquetage bien visible	Points de vente, pharmacies, drogueries, magasins spécialisés, Edi Entsorgungsdienste AG, 3250 Lyss, SOVAG AG, 2555 Brugg Une collecte de déchets spéciaux a lieu tous les deux ans dans la commune de Worben. Veuillez vous référer à la fiche d'information.
Cadavres d'animaux	Les cadavres de petits animaux peuvent être déposés gratuitement	GZM, 3250 Lyss Tél. : 032 681 47 87
Grands appareils électriques / électroniques / réfrigérateurs / machines de chantier, outils de jardinage et de loisirs	Étant donné que les taxes de recyclage sont incluses dans le prix d'achat d'appareils neufs, les appareils ci-après peuvent être déposés gratuitement .	Point de vente ou • Edi Entsorgungsdienste AG, Industriering 10, Lyss • SOVAG Sonderabfallverwertungs AG, Erlenstrasse 41, Brugg • Müve Bienne, Poststrasse 40, Bienne

Les déchets suivants ne doivent jamais être jetés dans les sacs à ordures ou les égouts:

médicaments, produits désinfectants, thermomètres, baromètres, objets contenant du mercure, dissolvants, diluants, dissolvants pour pinceaux, peintures, vernis, lasures, produits de protection pour bois, pesticides, produits nettoyants, acides, lessives, produits photochimiques, Tipp-Ex, colles, litière pour chats, etc.

Les déchets suivants ne doivent pas être brûlés en plein air, dans la cheminée, etc.:

Déchets verts générant des émissions (p. ex. couverts de substances toxiques, matériaux mouillés, etc.), déchets de chantier, déchets industriels et commerciaux, déchets urbains, déchets spéciaux, etc.



Ramassage des déchets verts

Collecte des déchets verts

Quoi?	Comment?	Quand et où?
Déchets compostables	• Avec vignette • Bacs ou containers à compost ou récipients ouverts et imperméables avec poignées (max. 18 kg) • Les branches et arbrisseaux doivent être ficelés.	Lundi Ramassage à partir de 7 h 00 Veuillez consulter les dates de ramassage sur le site Internet de la commune de Worben ou sur la fiche d'information.
Service de broyage gratuit	• Volumes d'env. 0,5 m3 ou plus • Épaisseur de branches max. 25 cm • Pas de mottes de racines, cailloux, terre, pots en argile, etc.	2 x par an (mars et novembre) conformément à l'annonce sur la fiche d'information

Pour le ramassage des déchets verts, les taxes suivantes s'appliquent

Vignette annuelle:	Container jusqu'à 60 litres	Fr. 24.85
	Container jusqu'à 140 litres	Fr. 59.45
	Container jusqu'à 240 litres	Fr. 91.90
	Container jusqu'à 360 litres	Fr. 118.90
	Container jusqu'à 500 litres	Fr. 145.95
	Container jusqu'à 770 litres	Fr. 183.75
Les récipients dont le volume se situe entre deux normes se classent dans la catégorie supérieure.		
Vignette journalière:	Pour les déchets verts ficelés et les vidanges individuelles de récipients et containers, Fr. 2.15 par unité.	
	Déchets verts ficelés (paquets de max. 18 kg)	1 vignette
	Container jusqu'à 60 Liter	1 vignette
	Container jusqu'à 240 Liter	2 vignettes
	Container jusqu'à 500 Liter	3 vignettes
	Container jusqu'à 770 Liter	4 vignettes
Point de vente:	Les vignettes journalières et vignettes annuelles sont disponibles auprès du secrétariat municipal de Worben, Hauptstrasse 19, 3252 Worben.	

Les déchets verts doivent être déposés dans des containers de max. 770 litres, des seaux à compost ou des récipients ouverts et imperméables (max. 18 kg).



Ramassage des déchets verts

Que sont les déchets verts?

DÉCHETS DE CUISINE:

- Épluchures de légumes, de fruits et noix
- Coquille d'œuf
- Marc de café, de thé (avec filtre)

DÉCHETS DE JARDIN:

- Mauvaise herbe sans rumex, chardons et liserons
- Déchets de jardin végétaux
- Branches Ø 15 cm max., arbustes, déchets de coupe (fagots de max. 1 m/Ø 50 cm)
- Déchets de tonte
- Feuilles mortes

DÉCHETS VERTS MÉNAGERS:

- Fleurs coupées et plantes en pot (sans container en plastique)
- Terre de plantes en pot utilisée
- Fruits avariés
- **Sciure et copeaux de bois propres**
Pas de panneaux agglomérés, etc., sans peinture, vernis et produits imperméabilisants
- Fumier (sauf excréments de chiens et litière de chats)

Qu'est-ce qui ne constitue pas des déchets verts ?

DÉCHETS DE CUISINE:

- Déchets alimentaires, viande, poisson, os, pain, fromage, etc.
- Cartons à œufs et autres matériaux d'emballage

DÉCHETS DE JARDIN:

- Déchets végétaux de choux
- Rumex, chardons et liserons
- Boues des dépotoirs de route
- Feuilles mortes, herbe et branches d'autoroutes et de routes principales très fréquentées
- Cailloux
- Plantes invasives

DÉCHETS VERTS MÉNAGERS:

- Verre
- Textiles
- Huiles minérales, huiles alimentaires
- Piles
- Produits de pulvérisation et résidus
- Bidons et pots en tous genres
- Chiffons
- Contenus de sacs d'aspirateur
- Objets encombrants, tels que lits, matelas, meubles, machines à laver, vélos, etc.
- Sacs en papier avec revêtement (sacs de ciment, d'engrais, etc.)
- Cageots en tous genres
- Litière de chat, excréments de chiens
- Pampers, articles d'hygiène, mouchoirs en papier
- Papier, ficelles, journaux
- Plastiques en tous genres
- Métal, fils métalliques